

Nicolas DHUICQ
Député de l'Aube
Maire de Brienne-le-Château

Brienne-le-Château,
le 14 juin 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE



Nicolas DHUICQ accueille la classe de la vallée de la Lhuitrelle pour une visite de l'Assemblée nationale.

Nicolas DHUICQ, Député de l'Aube, a accueilli jeudi 9 juin 2011 la classe du groupe scolaire de la vallée de la Lhuitrelle pour une visite de l'Assemblée nationale.

Les trente enfants ont pu découvrir les richesses du Palais Bourbon mais aussi mieux appréhender le travail des députés au quotidien.

Cette visite fait suite à l'accueil par Nicolas DHUICQ samedi 28 mai 2011 de la Député junior de la première circonscription de l'Aube, représentant la classe de la vallée de la Lhuitrelle dans le cadre du Parlement des enfants.

Le matin, placés en salle de commission, les 577 délégués juniors ont discuté des trois propositions de loi qui avaient été sélectionnées par le jury national début mai. L'après-midi, ils ont assisté à la séance officielle et ont siégé dans l'hémicycle à la place du député de leur circonscription.

Sous la présidence de M. Bernard ACCOYER, Président de l'Assemblée nationale, le 17^e Parlement des enfants a adopté la proposition de loi n° 2 visant à rendre obligatoire, dans chaque association sportive la signature par les licenciés d'une Charte du respect de la personne pour combattre les discriminations liées à l'origine, la couleur, le sexe ou toute autre discrimination fondée sur des caractères illégitimes dans le sport.

Contact presse

Amélie FAUCONNET

Collaboratrice parlementaire de Nicolas DHUICQ

Tél. 03 25 92 20 31 / 06 81 47 66 17

ndhuicq@orange.fr

Permanence parlementaire
7, rue Joseph Gaucher 10500 Brienne-le-Château
Tél. 03 25 92 20 31 - Fax 03 25 92 22 60

ndhuicq@orange.fr

www.nicolasdhuicq.com